

MOTION

Auteur Benno Meichtry, CVPO
Objet Réformer le statut des préfets
Date 17.11.2017
Numéro 4.0291

Le 14 juin 2015, la population valaisanne a voté que la fonction de préfet ne devait pas être abolie et qu'elle avait sa légitimité. Toutefois, les débats qui avaient alors eu lieu ont clairement montré que le mandat actuel des préfets n'est plus au goût du jour et qu'il doit être adapté.

Les préfets devraient assumer moins de devoirs de représentation, mais plutôt se soucier de connaître, de coordonner et de faire avancer les demandes et les projets de leur district. Ils devraient être un lien important entre les présidents de commune et les zones économiques régionales, comme le WRO pour le Haut-Valais. Le mode d'élection de préfets devrait également être repensé. Le Conseil d'Etat, qui souvent ne connaît que trop peu le contexte local et l'acceptation de certaines personnes dans une région, doit-il continuer à élire les préfets, ou ne serait-ce pas plutôt la population qui devrait pouvoir choisir qui elle aimerait voir représenter son district?

Conclusion

Je prie le Conseil d'Etat de réviser le mandat de la fonction de préfet.